

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017 À 18 HEURES 30**

N° DEL2017\_231 : GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE  
JARLARD : CONVENTION 2018

#### **L'an deux mille dix sept, le douze décembre**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 décembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs,  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

**Membres présents non votants** : Mesdames, messieurs,  
Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Philippe GRANIER

**Membres excusés** : Mesdames, messieurs,  
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Patrice BEDIER (pouvoir à Robert AZAIS), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve JACKSON (pouvoir à Jacques ROYER), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Pierre DOAT (pouvoir à Delphine DESHAIES-GALINIE), Eric GUILLAUMIN (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

**Votants : 46**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2017**

### **N° DEL2017\_231 : GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE JARLARD : CONVENTION 2018**

Pilote : Habitat

**Madame Michèle BARRAU-SARTRES, rapporteur,**

Dans le cadre de la politique définie par l'Etat en faveur des gens du voyage, la ville d'ALBI a aménagé sur un terrain communal une aire de stationnement de 50 emplacements.

Depuis le 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération de l'Albigeois est compétente en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage, conformément aux dispositions de la loi NOTRe promulguée le 7 août 2015 (cf délibération n°DEL2017\_022).

La gestion et l'animation de cette aire d'accueil est confiée par convention à l'association SOLIHA (ex PACT du Tarn). Pour effectuer ses missions, l'association perçoit une subvention d'un montant qui s'est élevée pour 2017 à 277 400 €.

Cette subvention est versée selon le calendrier suivant : 6/12ème après le vote du budget primitif, 5/12ème au plus tard le 30 juin, le solde étant réglé en N+1 sur présentation d'un bilan d'activité (compte rendu d'activité, bilan et compte de résultat détaillés du dernier exercice considéré).

Il est proposé de reconduire la convention pour l'année 2018 et d'attribuer une subvention d'un montant identique à 2017 à savoir 277 400 €.

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du 6 octobre 2016 portant transposition de la loi NOTRe,

VU le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Tarn approuvé le 11 décembre 2013,

VU le projet de contrat de gestion de prestations sociales annexé,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** le contrat de gestion de prestations d'action sociale pour l'année 2018, portant sur la gestion et l'animation du centre d'accueil de l'aire de stationnement de Jarlard pour l'accueil des gens du voyage transitant et séjournant sur Albi, tel que présenté en annexe.

**AUTORISE** la présidente à signer ledit contrat.

**APPROUVE** le montant de subvention à hauteur de 277 400 € au bénéfice du gestionnaire Soliha.

**DIT QUE** les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2018.

Pour extrait conforme,  
Fait le 12 décembre 2017,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL